

*Bulletin municipal
2013*

Sainte-Croix

casset
 AGENCEMENT & MOBILIER

**SERIAL
 AGENCEUR**

361, chemin de la Saccunière
 01120 LA BOISSE
 www.casset-agencement.fr



STE SIRF
 Julien Pierrard

Dépannage sous 48h
 sur tout le grand LYON

.SIRF.

VOLETS ROULANTS • STORES EXT. & INT.
 MENUISERIES ALU & PVC • PORTES DE GARAGE
 RÉPARATIONS • MOTORISATIONS • INSTALLATIONS

04 78 31 12 28

259 rue des Chartinières - Parc du Colvert 01120 DAGNEUX
 Email : sirf.pierrard@orange.fr - Site : www.sirf.pierrard.fr



La Cuisine de mon Père

Le Bourg
 01120 Sainte-Croix
 T. 04 78 06 61 19
 contactlacuisine@voila.fr

Hôtel - Restaurant



Chez Nous
 Sainte-Croix

Restaurant : 04 78 06 61 20 Hôtel** : 04 78 06 60 60
 contact@hotel-restaurant-chez-nous.com
 www.hotel-restaurant-chez-nous.com

Depuis 1971 **Charcutier Traiteur**

Famille MORIN
 S.A.R.L. **CHARCUTERIE DU PILON**
 01120 SAINTE-CROIX • Tél. 04 78 06 62 09
le samedi 15/19h *Produits maison*



**MARCHÉ
 de la
 CROIX-ROUSSE**

*du mercredi
 au dimanche*

Editorial



Chers Concitoyens,

C'est pour moi la dernière occasion de vous témoigner ma profonde reconnaissance pour la confiance que vous m'avez accordée tout au long de cette longue histoire communale que nous avons, chers concitoyens, menée ensemble.



∞ **La mission confiée au Maire** est tellement prenante et captivante que l'on oublie de regarder le temps qui passe. Il y a les projets qui affluent, les dossiers à suivre ou à terminer, ce n'est jamais le bon moment pour partir Il faut toutefois savoir arrêter et passer le flambeau. En conséquence, je ne me représenterai pas aux élections municipales de mars 2014.

∞ **L'expérience que j'ai vécue a été des plus enrichissantes.** J'ai accompli ma mission avec tout l'engagement qu'elle mérite. Satisfaire toutes les exigences qui incombent à cette fonction n'est pas toujours facile et les décisions ne sont pas toujours aisées à prendre mais, chers concitoyens, vous avez, tout au long de ces longues années, été au cœur de mes préoccupations.

∞ **Être Maire n'est pas une mission de tout repos et exercer ces fonctions sans s'appuyer sur une équipe n'est pas imaginable.** Le Conseil Municipal a toujours été là pour me guider dans mes choix et m'éviter certaines erreurs et certains écueils. C'est pourquoi je veux souligner, au-delà de mon propre engagement, l'importance du travail de mon équipe que je quitte avec regret.

∞ **Le développement de notre commune doit aussi nous inciter à toujours voir plus loin dans les infrastructures à développer ou à créer.** Avec bon sens ... bien sûr sans démagogie et avec les moyens dont on dispose. Il n'est pas utile de créer le besoin, mais il est important de répondre aux besoins. J'ignore qui me succèdera. Les électrices et les électeurs feront le choix qui sera le meilleur pour eux.

Pour ma part, je souhaite pour Sainte-Croix un homme ou une femme de terrain, engagé (e) dans l'action, dévoué (e) aux autres, respectueux (euse) de chacun. Quoi qu'il en soit, le nouvel élu ou la nouvelle élue sera accompagné (e) de tous mes vœux de réussite pour cette nouvelle aventure communale.

Ce fut un grand honneur pour moi de servir notre commune.

Roland MARRET

Cérémonie des vœux

C'est dans une salle polyvalente comble et en présence de nombreuses personnalités du canton et de Monsieur Jacques Berthou – Sénateur-Maire de Miribel, que s'est déroulée, début janvier, cette sympathique cérémonie.

Après les allocutions de Monsieur le Maire et son premier Adjoint, rappelant les réalisations effectuées en 2012 et dévoilant les projets pour 2013, tous les participants se sont réunis, autour des tables bien garnies, pour le verre de l'amitié.



- Travaux de cimetières
- Pompes funèbres
- Chambre funéraire
- Transport de corps
- Articles funéraires

Marbrerie Alain Rosset

Tél. 04 78 06 18 04 – Fax 04 72 25 72 97

Siège social / Atelier / Magasin

Chemin Gillard - Les Chartinières - 01120 DAGNEUX

Entreprise
Genillon
Franck

Plâtrerie - Peinture - Décoration
Pose, Ponçage et vitrification du parquet

04 78 06 64 06 - 06 08 22 18 04
genillon.franck@wanadoo.fr
463, Chemin des Bruyères - 01120 CORDIEUX

Le budget communal



Pour les compétences relevant de la commune de Sainte-Croix, votre Conseil Municipal a établi, pour l'année 2013, le « Budget Primitif » suivant. (*compte-tenu des dates de clôture, le « Compte Administratif » 2013 [qui est le résultat effectif de l'exercice] est arrêté au printemps 2014, avec la validation du Budget Primitif 2014*).

Afin de permettre au lecteur de suivre l'évolution dans le temps de ce budget, nous avons laissé les montants relatifs à l'exercice 2012 (en Budget Primitif également).

FONCTIONNEMENT

Dépenses	2012 (BP)	2013 (BP)	Recettes	2012 (BP)	2013 (BP)
Charges à caractère général	101 920	97 305	Produits des services	1 600	3 250
Charges de personnel	121 087	122 200	Impôts et taxes	134 100	122 870
Charges de gestion courante	42 396	47 596	Dotations et participations	88 976	93 789
Charges financières	3 500	3 300	Produits de gestion courante	20 000	20 500
Charges exceptionnelles	1 000	1 000	Produits exceptionnels	1 000	1 000
Dépenses imprévues	14 000	10 000	Excédent reporté	174 396	159 661
Virement à section d'invest.	136 169	119 669			
Total	420 072	401 070	Total	420 072	401 070

L'année écoulée n'a pas connu de grandes réalisations particulières en matière d'investissement, ni de profonds bouleversements dans le fonctionnement de la commune.

Vos élus ont plus travaillé sur l'élaboration du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) appelé à remplacer le P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) nouvel outil d'élaboration et de gestion de l'urbanisation.

Dans ce contexte, le Conseil Municipal a travaillé à définir un cadre qui permettra, dans les prochaines années, de réaliser les développements nécessaires de notre village.

Les dépenses réelles de fonctionnement sont bien maîtrisées et « en ligne » avec les prévisions.

Comme il n'y a pas de grand projet d'investissement à financer, le poste « virement à la section d'investissement » (opérations « d'ordre de fonctionnement ») est en baisse (de l'ordre de 20 K€). Pas non plus de grandes dépenses à signaler au poste d'entretien des voies et réseaux : résultat d'une voirie de qualité et régulièrement entretenue.

Les recettes sont sans surprises, avec toujours un souci de ne pas accentuer une pression fiscale déjà lourde pour chacun. Il en résulte, d'une part, un budget de fonctionnement équilibré sans difficulté (sans emprunt, condition nécessaire d'une bonne gestion) et, d'autre part, en matière d'investissement, une dette qui continue de décroître.

INVESTISSEMENT

Dépenses	2012 (BP)	2013 (BP)	Recettes	2012 (BP)	2013 (BP)
Remboursement d'emprunts	8 720	8 350	Dotations, excédent fnt	162 184	66 177
Immobilisations incorporelles	27 000	32 800	Emprunts et dettes (finance)		
Immobilisations corporelles	119 010	88 099	Subventions d'invest.	7 641	5 880
Immobilisations en cours	22 500	17 800	Emprunts et dettes (équip.)		
Dépenses imprévues	13 600	10 000	Virt de section de fonct.	136 169	119 669
Déficit reporté	115 164	34 677	Excédent reporté		
Opérations patrimoniales	300	300	Opérations patrimoniales	300	300
Total	306 294	192 026	Total	306 294	192 026

Les deux budgets annexes (Eau-assainissement et Centre Communal d'Action Sociale) ne présentent aucune nouveauté par rapport à l'année passée : des montants « en ligne » par rapport aux exercices antérieurs et aux prévisions de votre Conseil Municipal.

⇒ Pour de plus amples détails ou toute question, vous pouvez consulter les comptes rendus de réunions de votre Conseil Municipal, sur le site de la mairie ou au secrétariat. Par ailleurs, les membres de la commission « finances » se tiennent à votre disposition pour tout éclaircissement.

Commissions Communales et Intercommunales

En fonction de leurs compétences et de leurs disponibilités, les onze conseillers municipaux de la commune participent à des commissions dont on peut trouver la liste et la composition sur le site internet communal. Chacune de ces commissions vous propose ici un compte-rendu de son activité annuelle.

“ Urbanisme

Demands d'autorisation de travaux ou de construction

La commission urbanisme a traité, cette année, 11 demandes de permis de construire, 7 demandes préalables et 2 autorisations de travaux concernant les E.R.P. (Etablissements Recevant du Public).

Attention : les missions effectuées par la D.D.T., pour ce qui concerne les Autorisations du Droit des Sols (A.D.S.), évoluent. Aussi, il est recommandé de se renseigner en mairie avant

d'entreprendre tout type de travaux de construction ou de modification, afin d'éviter tout retard dans l'instruction des dossiers et des poursuites de l'autorité compétente dans le cas de travaux effectués sans autorisation.

Dans un premier temps, depuis le 1er avril 2013, les communes ne transmettent plus à la D.D.T., pour instruction au titre du droit des sols, les certificats d'urbanisme de simple information (CUa) ni les dossiers de déclaration préalable ne produisant pas de taxes d'urbanisme. D'autres modifications sont prévues qui seront applicables en 2014 et 2015.

“ Plan local d'urbanisme

L'élaboration du Plan local d'urbanisme (P.L.U.) qui remplacera le « vieux » Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) a débuté en 2011 suite à une demande du Préfet de l'Ain.

Ses enjeux seront d'accompagner les évolutions futures de la commune sur les plans de l'urbanisme et de la protection des espaces naturels, dans le respect des lois et des directives nationales et euro-

péennes. La phase de diagnostic s'est achevée en janvier-février 2013 par une présentation du P.A.D.D. (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) et des échanges avec les P.P.A. (Personnes Publiques Associées) puis avec les habitants lors d'une réunion publique. Depuis cette date, le Conseil Municipal s'est réuni à plusieurs reprises pour définir les orientations d'aménagement et le zonage de la commune avec son règlement. Une nouvelle réunion publique permettra ensuite d'échanger à nouveau avec les habitants. Puis le projet sera arrêté par délibération

du Conseil Municipal. Après avis des P.P.A., une enquête publique sera organisée pour recueillir les observations des habitants dont il sera tenu compte par d'éventuelles modifications avant approbation par le Conseil Municipal et transmission au Préfet pour devenir exécutoire. Un délai d'environ un an est à prévoir pour le déroulement de ces dernières étapes.

Rappelons que le site internet communal contient une documentation régulièrement actualisée sur le P.L.U.

“ Travaux

Equipements communaux

Après une dizaine d'années de bons et loyaux services, l'équipement informatique de la mairie a été renouvelé cet été. Dans la foulée, le photocopieur, qui ne rendait plus que des copies de potache souillon, a été également remplacé.

Grâce au savoir-faire de Dominique Lambert, une mezzanine a été construite dans le garage communal permettant d'optimiser le rangement sur une surface d'environ 35 m².

Voirie

L'effort d'entretien de la voirie communale, entrepris par la municipalité depuis 1995, a permis, en 2013, la réfection du chemin du

Fouilloux (émulsion en bicouche, pour un linéaire de 320 m). Par ailleurs, de salutaires « points à temps » ont sauvé la route de Jailleux pour quelques années encore.

L'entreprise Fourmy a procédé à la mise en place d'enrochements afin de consolider les talus du fossé de récupération des eaux pluviales à l'entrée du Lotissement de l'Étang.

Sauvegarde des toiles marouflées dans l'église

Suite à des infiltrations d'eau dans les murs du chœur de l'église, la toile marouflée dite Saint Donat a subi d'importantes dégradations (relire le Bulletin Municipal 2012). Cette œuvre du peintre Henry de

Gaudemaris a été transportée en juillet 2012 dans l'atelier des restauratrices Pascale DELODDERE et Caroline SNYERS qui la débarrassent de ses moisissures, la nettoient de plus de cent ans d'incrustations diverses, en reprennent les nombreuses déchirures et consolident son support avant de la remaroufler définitivement au printemps 2014.

La municipalité engagera ensuite la restauration de la toile dite Sainte Hélène qui lui fait face dans le chœur et qui est heureusement moins touchée que la première. Pour rappel, le Conseil Général de l'Ain a attribué à la commune une subvention d'un montant de 5.880 €, correspondant à 30 % du montant hors taxes des travaux.

“ Environnement

Service Public de l'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.)

La loi Grenelle a obligé la commune à procéder au contrôle des assainissements autonomes de son territoire ; ce qui a été fait en 2012. Elle contraint également les propriétaires des installations « représentant un danger pour la santé des personnes » ou un « risque environnemental avéré » (selon les termes de l'arrêté du 7 avril 2012) à réhabiliter leur assainissement dans un délai de 4 ans. Sous certaines conditions, ceux-ci peuvent obtenir des aides financières d'un montant pouvant aller jusqu'à 4.400 €, à condition que la commune organise une opération groupée et se porte mandataire des propriétaires. La commune a donc invité ces derniers à une réunion publique le 19 septembre 2013 afin d'initier des études de sols qui auront pour but de déterminer les filières les plus adaptées au terrain de chacun. Ces études, qui sont obligatoires, se termineront au début du printemps 2014 ; les propriétaires pourront alors monter leur dossier de demande d'aide financière sous le contrôle de la mairie et commencer les travaux dont ils seront maîtres d'ouvrage. Une trentaine de propriétaires, sur les soixante concernés, vont se lancer dans cette opération. Il est à noter que la prise de compétence de l'assainissement par la Communauté de Communes de Montluel a été repoussée d'une année au moins et que la commune de Sainte-Croix devrait donc probablement suivre l'opération jusqu'à son terme.

Opération « village propre »

Les neuf coups sonnaient au clocher de l'église, en ce début mai, et déjà un petit groupe se formait pour une nouvelle matinée dédiée au nettoyage du village et ses alentours.

Une trentaine de bénévoles, dont un grand nombre d'enfants, se sont ébroués pour parcourir lotissements, cœur du village et bordures de routes, afin de récupérer un grand nombre de détritiques en tous genres.

Peu après onze heures, les premiers sacs de déchets étaient regroupés, avec un constat positif puisque le volume d'ordures diverses était moins important que les années passées et se composait plus spécialement de papiers et bouteilles.

Les enfants qui ont largement contribué au bienfait de cette matinée citoyenne se retrouveront l'an prochain.



Syndicat des Eaux de la Sereine

Le Syndicat des Eaux n'a pas augmenté le prix du m3 en 2012 et 2013. Il se situe toujours à 0.83€/m3. Le prix payé par le consommateur a malgré tout subi une augmentation de 5 %, due à l'augmentation de la part de l'Agence de l'Eau (lutte contre la pollution et modernisation des réseaux) et s'établit à 2.17€/m3 (pour 120 m3/an). Le prix moyen national est de 4€/m3 (pour 120 m3/an).

Le Syndicat a lancé cette année le début des travaux de renouvellement du réseau, afin de remplacer une partie de canalisation en mauvais état (nombreuses fuites). Le chantier concerne 3 km de conduite à renouveler. Il sera réalisé en 3 tranches pour la somme globale d'un peu moins d'un 1 million d'euros. Le chantier débutera par le remplacement de la conduite située montée de la Gentille. Afin de financer ces travaux, le Syndicat a décidé l'augmentation du prix du m3 au prix unique de 0.85 € à partir du 1er janvier 2014.

“ Scolaire et social

L'école communale

Soixante élèves ont effectué la rentrée 2013. Trois les ont rejoints en janvier. L'heureuse arrivée de plusieurs enfants de Montluel a sans doute sauvé l'école de la perte de l'une de ses classes en 2014.

La natalité saint-cruziennaise étant un peu en berne ces dernières années, les futurs départs en sixième ne seront pas compensés par des arrivées équivalentes à partir de 2015. Le fatidique « effectif-couperet » de 54 enfants risque d'être atteint en 2016 si rien n'est fait d'ici là. Qui vivra verra !

La municipalité a poursuivi son cycle de rénovation des équipements scolaires en remplaçant l'antique jeu de l'école maternelle par un tout nouveau jeu assorti d'un mini-mur d'escalade, le tout posé sur un sol amortissant, plus hygiénique (mais moins ludique) que le traditionnel sable. L'employé communal a pensé aux tout-petits en posant de petits bacs à sable compensateurs.

Répondant à un projet des enseignants, ce dernier a également aménagé un petit jardin potager dont les premières récoltes ne tarderont pas à être dégustées par les apprentis-cultivateurs.



Le périscolaire

La garderie périscolaire a fait sa deuxième rentrée grâce à Nathalie Zerdoun qui a remplacé au pied levé la jeune Lorie Favre, appelée par d'autres tâches. Que chacune des deux soit ici remerciée pour les services rendus.

Quant à la réforme des rythmes scolaires, elle devra être mise en place à la rentrée 2014. Une commission, composée des enseignants, des parents délégués et de conseillers municipaux, « planche » depuis début 2013 pour organiser les T.A.P. (Temps d'Activités Périscolaires) qui permettront notamment de ne pas perturber l'organisation actuelle des familles sur le rythme 8 h 30 / 16 h 30. Une réunion publique devrait avoir lieu en cours d'année pour expliquer aux parents ces nouveaux aménagements voulus par l'Etat.

La bibliothèque municipale

Depuis plus de 20 ans, la Secrétaire de mairie accueille les lecteurs aux heures d'ouverture du secrétariat. Plusieurs pans de murs sont habillés d'étagères copieusement garnies de livres pour enfants, jeunes et adultes.



Le stock est régulièrement renouvelé aux moments des passages semestriels du bibliobus de la Bibliothèque Départementale de Prêt de Bourg-en-Bresse et de la petite navette mensuelle qui permet de répondre à la demande de court terme.

Le site lecture.ain.fr recense les ouvrages qu'il est possible de commander à la mairie pour le prochain passage de la navette.

Centre communal d'action sociale (C.C.A.S.)

Son budget, équilibré à 6.100 €, existe grâce à une subvention de la mairie, à des dons de Saint-Croisiens (que nous remercions encore) et des participations extérieures à la commune.



Il a permis d'offrir aux aînés du village :

- Le repas du 11 novembre (37 personnes ont pris place autour d'un bon repas, dans une ambiance chaleureuse).
- Les colis de Noël pour 7 femmes, 3 hommes et 11 couples. Une pensée pour Sandrine Curtat qui, juste par gentillesse, aidait à la confection de ces colis.

Journée de vente de brioches au profit des personnes handicapées

Grâce à votre générosité et la présence active de plusieurs personnes extérieures au Conseil Municipal, la somme de 1.085 € a été remise à l'A.D.A.P.E.I.



“ Tourisme et mise en valeur du patrimoine

Office de Tourisme de la 3CM

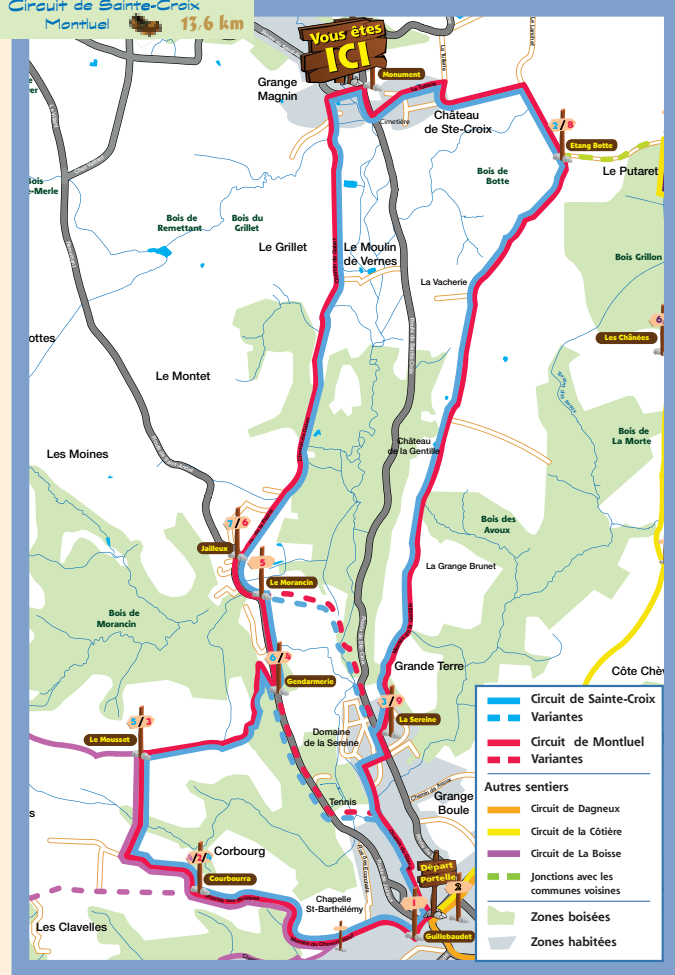
Il vous accueille, place Carnot, dans le centre-ville de Montluel. Vous y trouverez des informations sur les 9 communes, ainsi que sur la Dombes et le département de l'Ain.

L'Office de Tourisme diffuse l'information dans ses locaux et sur son site web (www.tourisme.cc-montluel.fr), dont la nouvelle version est sortie en mai 2013.

En outre, une newsletter, présentant les manifestations du canton, est réalisée chaque semaine et diffusée sur le site de Sainte-Croix. Vous y trouverez également le programme du cinéma et du théâtre de Montluel.

Journées du patrimoine et visites guidées

Les samedi 14 et dimanche 15 septembre, deux conseillers municipaux ont de nouveau ouvert les portes de l'église et de la chapelle aux amoureux de l'architecture locale. Ils leur ont proposé un petit guide de visite pour chacun de ces deux édifices phares de la commune. De nombreux passants ont souhaité remercier les organisateurs en ajoutant quelques mots, toujours très sympathiques, sur de petits « carnets d'or » mis à disposition. Quinze jours auparavant, les mêmes conseillers avaient fait une visite guidée de ces lieux de mémoires en faveur d'une trentaine de touristes venus de toute la Côtière. L'expérience est à renouveler, cette fois en faveur des habitants de Sainte-Croix.



Sentiers pédestres 3CM

Les nouveaux sentiers de randonnée du canton ont été inaugurés le 13 avril 2013. Il existe désormais 11 sentiers balisés permettant de découvrir les 9 communes de la 3CM. Tous ces sentiers sont répertoriés (carte et descriptif) dans un topoguide en vente à l'Office du Tourisme. Chaque commune possède également un panneau de départ indiquant le tracé de la balade. Celui de Sainte-Croix se trouve sur l'ancienne aire de tri sélectif (à côté de la halle).

Vous pourrez aussi suivre les circuits vélos (non balisés) à l'aide des dépliants gratuits disponibles à l'Office de Tourisme ou en les téléchargeant sur le site web.



Communication

La refonte du site internet

Voulue et financée par la 3CM, elle a été réalisée au printemps dernier par les soins de l'administrateur bénévole du site de Sainte-Croix. Le nouveau site a un aspect plus « dynamique » que le précédent. Il est régulièrement actualisé et donne, en temps réel, toutes les informations communales, associatives et communautaires. Rares sont ceux qui ne le visitent pas régulièrement, mais sait-on jamais, rappelons son adresse : <http://www.ville-saintecroix.fr>.

Bulletin municipal et Info Village

A l'occasion de son trentième anniversaire, le numéro spécial 2012 du Bulletin Municipal (sorti en février 2013) a été plébiscité par les habitants-lecteurs pour la qualité de ses articles et reportages.

En outre, six Info Village ont été distribués par quelques conseillers municipaux bénévoles, sur la totalité du territoire communal. Avant même le site internet, la petite « feuille de chou » communale demeure le support d'information privilégié par la mairie pour annoncer, par exemple, les manifestations locales ou encore les réunions publiques (P.L.U., S.P.A.N.C. ...).

Florence Bertrand

Chambres d'hôtes - Petit déjeuner
Location ouverte toute l'année
Dans le calme, à la campagne

Tél./Fax : 04 78 06 61 46
 04 72 25 40 03
 Port. : 06 29 67 36 83

EARL de la Grange Magnin

Vente de volailles à la ferme

« La Grange Magnin »
 01120 Sainte-Croix
 Près de Montluel

Port. : 06 23 59 51 85
 Tél. : 04 78 06 66 63

Les légumes comme au jardin



GAEC DU LANCHET
 Légumes de saison et conserves
 Le Lanchet (anciennement Le Montellien)
 01120 SAINTE-CROIX
 09 67 27 22 01

VENTE A LA FERME
 toute l'année

le vendredi de 14 h à 19 h
 le samedi de 9 h à 12 h et
 de 14 h à 19 h
 de mai à décembre
 le mercredi de 15 h à 19 h



A quelques semaines du jour où de nouveaux conseillers vont siéger au futur Conseil Municipal de Sainte-Croix, donnons-leur à méditer ces quelques décisions de leurs prédécesseurs du tournant des siècles précédents. Et gageons que dans cent-cinquante ans, un malicieux reporter donnera à sourire de quelques-unes de celles qu'ils vont être amenés à prendre à leur tour pendant les six ans à venir ...

“ Délibération du 28 avril 1878

Considérant que pour le catéchisme, les enfants vont six fois par semaine à Cordieux, ce qui pendant l'hiver constitue un grand embarras pour les parents et expose la santé des enfants, le Conseil Municipal admet en principe et à l'unanimité l'achat ou la construction d'un immeuble pour le presbytère. Ainsi fait et signé en Mairie les jour, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents sauf B... pour ne savoir signer.

“ Délibération du 14 septembre 1879

Considérant qu'en l'état actuel des finances de la commune, il est impossible de penser à vouloir construire une église neuve et que cependant l'église actuelle est dans un état complet de délabrement, le Maire soumet au Conseil plusieurs projets de clochers dressés par M. Girard architecte. Le conseil choisit celui dont le devis s'élève à mille francs et il invite le maire à réunir les plus forts imposés pour leur demander leur concours.

“ Délibération du 15 février 1880

Le conseil municipal, à la demande de l'instituteur, décide qu'une somme de 20 francs sera employée au charroi de gravier dans les allées du jardin de ce fonctionnaire.

“ Délibération du 7 juillet 1880

Monsieur le Maire rappelle que depuis quelques années il est question d'établir une foire à Sainte-Croix ; il dit que le moment est venu de mettre ce projet à exécution attendu que l'élevage de bestiaux prend des proportions de plus en plus grandes dans la Dombes et que la commune possède en ce moment un emplacement commode pour la tenue d'une foire. Par ces motifs, le Conseil décide à l'unanimité qu'une foire aura lieu chaque année à Sainte-Croix le lendemain de la fête patronale, soit le lundi après le 7 août.

“ Délibération du 4 novembre 1882

Monsieur le Président donne connaissance au Conseil d'une réclamation faite par la maîtresse de couture tendant à augmenter le traitement de 100 francs qui lui est alloué par la commune. Le conseil municipal, après en avoir mûrement délibéré, reconnaît en effet que la somme de 100 francs n'est pas en raison avec les obligations qu'elle a à remplir. Mais considérant que la commune a récemment fait les plus grands sacrifices pour la reconstruction de ses édifices publics, sollicite sur les fonds du département ou de l'Etat un secours au moins égal à la somme votée par la commune.

“ Délibération du 25 mai 1884

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il y a urgence de s'occuper au plus tôt de la reconstruction du pont qui est situé sur la rivière Sereine et qui sert de communication au chemin n° 4 dit

du Combard, lequel pont est en état complet de vétusté et menace par conséquent la sécurité publique. Le Conseil Municipal est d'avis que le dit pont soit reconstruit immédiatement et prie M. le Maire de bien vouloir s'entendre avec l'autorité compétente pour arriver à la prompt exécution des travaux que nécessitera la reconstruction du dit pont.

“ Arrêté du 1er juin 1886

Le sieur Tournier François-Marie est nommé gardien du cimetière de Sainte-Croix et à ce titre sera chargé désormais de l'entretien du dit-cimetière. Le cimetière devra être ouvert au public, en été de 6 heures du matin à 6 heures du soir ; en hiver de 8 heures du matin à 4 heures du soir.

“ Délibération du 9 août 1886

Considérant que la salle de classe est dans des conditions d'humidité très préjudiciables à la santé des élèves et du Maître, que lors des temps même peu humides, l'eau suinte à travers les murs et se répand sous le carrelage qui est plus bas que le niveau des terrains extérieurs, le Conseil Municipal prie M. le Maire de bien vouloir demander à l'administration supérieure l'autorisation de traiter de gré à gré avec un entrepreneur pour faire exécuter aux vacances prochaines les réparations propres à assainir la salle de classe.

“ Arrêté du 4 mai 1888

Il est formellement interdit de laisser paître les bestiaux sur les routes et chemins de la Commune de Sainte-Croix.



“ Délibération 30 juin 1889

Monsieur le Maire a donné lecture d'une lettre par laquelle Monsieur le Sous-Préfet l'autorise à proposer au Conseil Municipal l'achat d'un tambour, d'un pantalon et d'un képi pour le garde-champêtre. La dépense totale s'élèvera à la somme de 50 francs. Le Conseil Municipal, considérant que les achats proposés sont urgents, vote la somme de 50 francs pour faire face à cette dépense et décide qu'elle sera prise sur les fonds libres de la commune.

“ Délibération du 28 mars 1893

Le Conseil Municipal, considérant que la création projetée d'un marché aux veaux à Montluel le vendredi de chaque semaine ne peut être que favorable aux intérêts de la population essentiellement agricole de la commune de Sainte-Croix, est d'avis que cette création soit autorisée par l'administration préfectorale.

“ Délibération du 21 janvier 1894

Monsieur le Maire a donné lecture d'une lettre de Monsieur le Sous-Préfet par laquelle l'administration demande l'avis du Conseil sur le remplacement de l'instituteur par une institutrice. Le Conseil, après en avoir délibéré, considérant : 1° que le nombre des enfants de l'école surtout pendant la saison d'hiver s'oppose à cette substitution ; 2° que le cours d'adultes qui rend de réels services serait supprimé de ce fait ; 3° qu'il serait impossible de trouver dans la commune en dehors de l'instituteur un secrétaire de mairie ; déclare à l'unanimité qu'il n'y a pas lieu de remplacer à Sainte-Croix l'instituteur par une institutrice.

“ Délibération du 3 juin 1903

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de M. le Préfet concernant l'établissement du téléphone à Sainte-Croix. Le Conseil accepte d'une manière ferme l'installation téléphonique à Sainte-Croix et décide que cette installation sera faite au débit de tabac où une personne sera constamment à la disposition du public pour la cabine téléphonique.

“ Arrêté du 3 décembre 1903

Monsieur Briguet Jean, instituteur à Sainte-Croix est nommé à partir du 1er octobre 1903 secrétaire de la Mairie de Sainte-Croix en remplacement de Monsieur Allombert décédé.

“ Délibération du 14 mai 1905

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de M. le Receveur des Contributions indirectes, demandant de faire connaître l'emplacement désigné dans la commune pour servir d'atelier de distillation, ainsi que les jours et heures de travail. Oui cet exposé, le Conseil, considérant que la Gravière Colongeat est un emplacement remplissant les conditions demandées, le choisit parce qu'il est au centre de la commune ; mais sans indiquer de jours ni d'heures de travail parce qu'il est impossible de fixer si longtemps à l'avance une date, vu le peu d'alcool qui se produit ici.

“ Délibération du 20 août 1905

M. le Président donne lecture des instructions contenues dans le recueil des actes administratifs, traitant du balayage des salles de classe. Le Conseil, considérant, avec les médecins et les hygiénistes, que le balayage présente des dangers réels pour la santé des enfants, décide que désormais, le balayage des salles de classe sera effectué par une personne rétribuée et vote un crédit de 25 francs pour réaliser cette amélioration.

“ Arrêté du 24 avril 1920

Le Maire de Sainte-Croix, considérant que des accidents graves peuvent être occasionnés par l'imprudence ou l'impéritie des conducteurs de voitures automobiles et voitures similaires, arrête : dans la traversée du village de Sainte-Croix, l'allure des voitures automobiles et véhicules similaires ne devra pas excéder la vitesse de 12 kilomètres à l'heure.

Allez, futurs conseillers, au travail, mais sans excès de vitesse !



Félix Rabathel - Garde Champêtre

LFC LogiForm Conseil
Solutions de gestion Informatique d'entreprises

Portail Collaboratif – Workflow
Intégration – Maintenance
ERP – PGI

2, Petite Rue de la Rive - 69100 VILLEURBANNE - Tél. : +33 (0)4 37 43 30 34 - www.logiform-conseil.com

Restaurant Pizzeria
Le Sainte Croix
Restauration Traditionnelle.
Pizza sur place et à emporter

Rue de Montluel - CHIZO SAINTE CROIX
Tél : 04 78 06 80 35



Place Lucie et Marcel Besson

De nombreux Saint-Cruziens se sont réunis, le 11 novembre, pour inaugurer le terrain que viennent de céder gracieusement à la commune, en souvenir de leurs parents, les enfants BESSON.

Ce don est une véritable et belle opportunité pour notre village qui a pu ainsi en aménager l'entrée.

Retraçons la vie bien remplie de Lucie et Marcel : nous n'apprendrons rien aux anciens du village qui sans doute auraient aussi beaucoup à raconter. En revanche, pour les non natifs, il nous paraît important de parler de ces deux figures emblématiques de Sainte-Croix.

Lucie et Marcel, originaires du département de l'Ain (Lucie de Saint Nizier le Désert et Marcel de Dompierre sur Veyle), se sont mariés le 18 mai 1946. De leur union, sont nés cinq enfants : deux filles et trois garçons.

En octobre 1946, ils s'installent à Sainte-Croix où ils font l'acquisition d'un fonds de commerce « café - restaurant - épicerie - bureau de tabac », succédant ainsi à Etienne BORNUAT.

Nous sommes en période d'après-guerre et c'est encore la pénurie. Marcel relance l'activité du four à pain, le fabrique et le vend essentiellement à une clientèle lyonnaise qui vient s'approvisionner à la campagne et profiter de bons casse-croûtes. Le restaurant BESSON naîtra un peu plus tard.

Au restaurant, plus tard donc, Lucie, discrète et efficace, officie derrière les fourneaux et régale une clientèle majoritairement lyonnaise, et organise les repas d'affaires des entreprises de la région. C'est de son savoir-faire et de ses secrets de cuisinière émérite que naîtra sans nul doute l'immense talent de cuisinier de Gérard.

Au tout début, il y a l'épicerie où on y trouve tout : de l'alimentaire, des bouteilles de gaz, une jolie colombe sur son socle pour la fête des mères, des billes pour jouer dans la cour de l'école, des balles en mousse pour que les petites filles s'essaient à jongler contre les murs. Roger, Pierrot, Marie-Claude, Michel et tous les autres, en vous souvenant de Lucie et Marcel, doivent résonner les musiques de votre enfance.



Marcel sillonne le village et apporte le jeudi, dans les maisons, ce dont a besoin la ménagère mais aussi la limonade et les oranges (pas n'importe lesquelles, les maltaises parce que bien plus goûteuses). Les enfants l'attendent car en plus ils ont droit à une sucette.

Lucie, sur son vélo, porte les messages téléphonés, les bonnes et les mauvaises nouvelles (on ne connaît pas encore le mail).

Lucie et Marcel s'impliquent aussi dans la vie locale : au Conseil Municipal, dans les associations (Sou des Ecoles, Syndicat d'Initiatives ...). Mais, ce que l'on retient le plus, au-delà de leur activité professionnelle, c'est leur immense sens du service.

Les voitures à la campagne ne sont pas légion, le téléphone encore moins. Un malade à conduire



à l'hôpital à Lyon, des enfants à accompagner en pension à Bourg-en-Bresse ... C'est Marcel qui s'y « colle », comme ça, juste par gentillesse, sans contrepartie, car un service se rend mais ne se paie pas. Pour prendre des nouvelles d'un parent malade au loin, on téléphone de « Chez BESSON ». De la même façon, un service se rend mais ne se paie pas.

L'épicerie cesse, le restaurant BESSON se développe et a une belle notoriété. On y sert, par un personnel en salle stylé, sur des tables joliment nappées, des grenouilles cuisinées comme nulle part ailleurs. Le petit restaurant à la campagne est de grande classe, à l'image de ses propriétaires.

Le 31 décembre 1985, soit 40 ans après leur installation à Sainte-Croix, Lucie et Marcel prennent une retraite bien méritée et s'installent, pour un temps, à Beynost mais reviennent bien vite à Sainte-Croix pour y vivre jusqu'à leur décès.

Le don fait à la commune par Gérard, Irène et Sylvaine honore la mémoire de Lucie et Marcel ainsi que celle de leurs deux frères partis trop tôt, et honore le village tout entier.

Ce terrain est à présent une place de village, au nom de Lucie et Marcel BESSON. Celle-ci, qui appartient désormais aux Saint-Cruziens, doit être respectée par tous. Nous en appelons une nouvelle fois au civisme de chacun, à l'autorité des parents qui sauront faire comprendre à leurs enfants la nécessité de respecter ce lieu comme les autres espaces publics du village.

Ce texte est tiré du discours prononcé par Monsieur le Maire, devant plus d'une centaine de personnes, lors de cette inauguration.



Intermarché
LA BOISSE / MONTLUEL

Lundi au samedi
8h30 - 19h30 NON STOP

OUVERT LE DIMANCHE
de 9h à 12h



168 route de Thil - 01120 La Boisse
Tél. **04 78 06 32 66** - Fax 04 78 06 00 49

e-commerce



ADIDAS • CHLOE • COLUMBIA • DILEM • EXESS • JULLIEN • LAFONT • MIKLI • OXIBIS • POLAROID • RAY-BAN • RIP CURL • SILHOUETTE • SONIA RYKIEL • VERSACE • VUARNET

9, Avenue de la Gare
01120 MONTLUEL
04 78 06 29 59
www.optique-berthod.fr



Produits fermiers en vente directe à la Valbonne

FERME ... Là !

Mercredi au samedi
9h00 à 12h30
15h00 à 19h00

SARL Ferme...là !
1546 route de Lyon
01360 BALAN (La Valbonne)
Tél. **04 72 25 43 72**
ferme.la@orange.fr

Bienvenus au village



“ **Colette et Patrick Tribes**

Depuis quelques mois, ils sont locataires dans l'ancienne maison de Madame Morel. Ils arrivent tous deux de Meyzieu. Colette est secrétaire et Patrick est retraité.



“ **Danièle Chanteur**

Nul besoin de présenter la famille Chanteur à Sainte-Croix. Depuis juin, Danièle habite sa nouvelle maison, construite sur le terrain familial, en bordure de la Sereine.



“ **Edith et Philippe Peillon**

Avec leur fils Robin, ils demeuraient jusqu'en août à quelques kilomètres du village. Ils s'en sont bien rapprochés depuis, car ils habitent désormais leur nouvelle maison, tout près du moulin.



“ **Perrine et Marc Vaucoret**

Ils arrivent de Neuville-sur-Saône et occupent une partie du moulin depuis juillet. Perrine est comptable en immobilier et Marc est agent immobilier. Emi, 3 ans et demi, et Gillian, un an, complètent la famille.



“ **Franck et Florence Devoldère**

Venus de la région de Bourg, ils sont installés, depuis avril, en sortie sud du village, sur la route de Montluel.

Ils sont passionnés par leurs Aloskan Manamoute (chiens ressemblant aux Husky). Six enfants, trois chiens, voilà une belle et grande famille !



“ **Aurélie et Damien Rolo**

Avec leurs deux enfants, Lenny, cinq ans, et Marlay, sept mois, ils sont locataires, depuis juillet, chez Madame MEITRE.

Arrivés de Jailleux, ils font construire à l'arrière du moulin, en plein cœur du village.

Aurélie est infirmière et Damien est chef de chantier en bâtiment.



“ **Aurélie Ghionda et Samuel Loury**

Depuis août, ce jeune couple est propriétaire de la maison mitoyenne de celle de Mme Vuichard. Originaires de Toulon et Nice, ils ont fait étape à Meyzieu avant d'arriver à la Tuilerie.

Aurélie est chimiste et Samuel est informaticien.



“ **Elodie Jimenez et Sébastien Gonon**

Elodie, enfant du village, vit avec Sébastien, depuis septembre, dans le logement communal de la cure.

Elodie est secrétaire et Sébastien est agent technique.

Venus de Montluel, ils ont préféré le calme de notre village.

Mentionnons aussi Sylvie Meitre,
Monsieur Berthiaud et la famille Auvray, également bienvenus au village.

SUPER Montluel



16, cours de la Portelle - 01120 Montluel - **04.78.06.26.78**

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h, le dimanche de 9h à 12h.



courses  .com

 location



... pour vous, près de chez vous !

FIX ELEC

Electricité
Rénovation & neuf
Energie solaire photovoltaïque

2, le Grand Pré
01120 Sainte Croix

06 17 03 66 56

04 78 06 80 50

fx.lamstaes@vaila.fr

FAUCHER CROST



Entretien chauffage
Plomberie - Ramonage
Charbons - Fuel - GNR

*L'énergie est notre avenir,
économisons la !*

04 78 06 21 25

faucher.crost@free.fr 01360 BALAN



MONNET
Pâtisseries
Pâtissier - Chocolatier - Glacier
Mariages
Baptêmes - Communions
Entremets, Pâtes montées
Macarons...

04 78 06 12 41 200, Grande Rue
www.patisseriemonnet.com 01120 Montluel



S.A.R.L. RE-VE-CO

Recyclage - Végétaux - Côtère

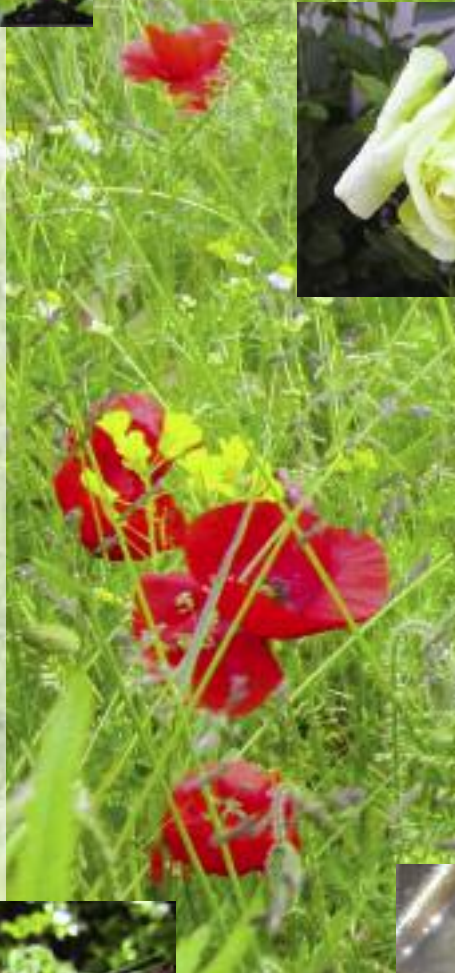
Le Cerisier 01800 FARAMANS

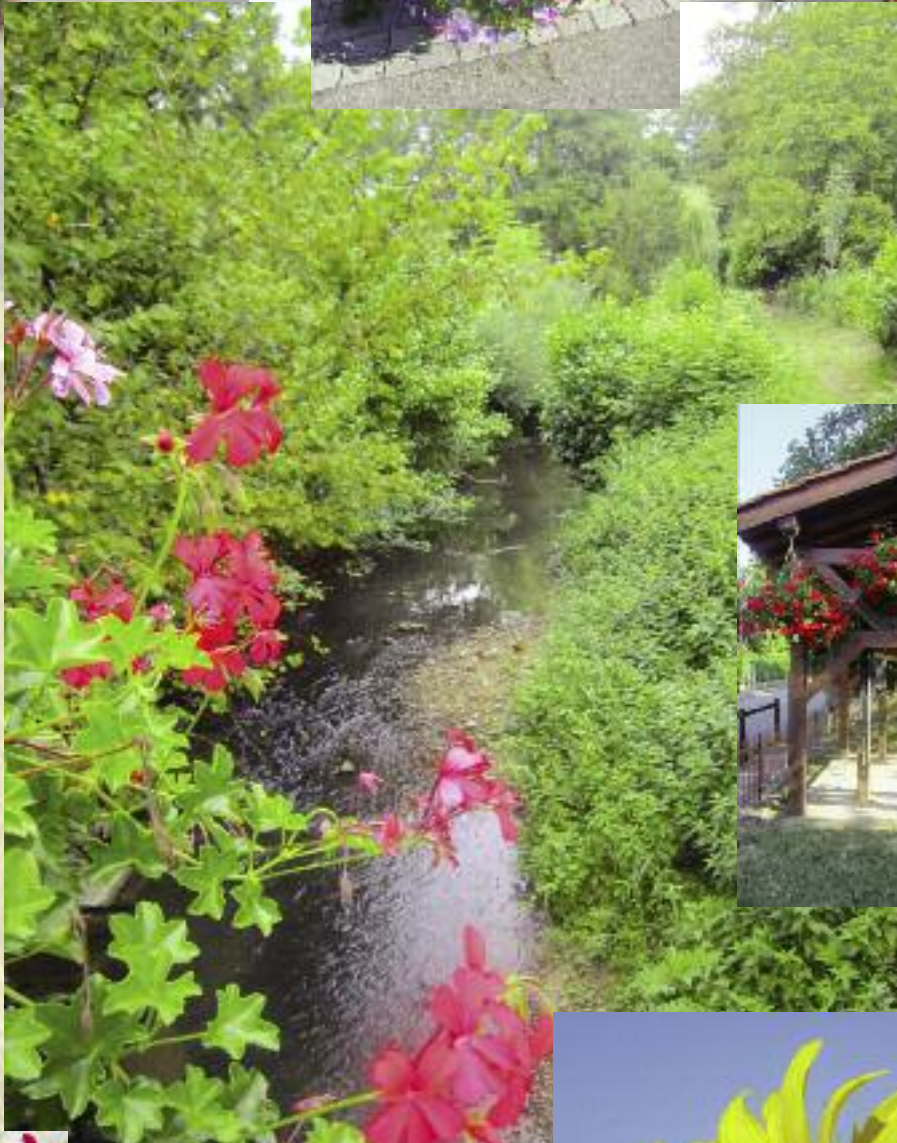
Plateforme de Retraitement des déchets Verts, déchets Bois
Vente de compost aux entreprises et aux particuliers

Tél. 04 74 61 46 83 Fax 04 74 34 70 45

Tél. secrétariat 04 74 61 01 05

Bell'été







Scot Bucopa - Révision générale

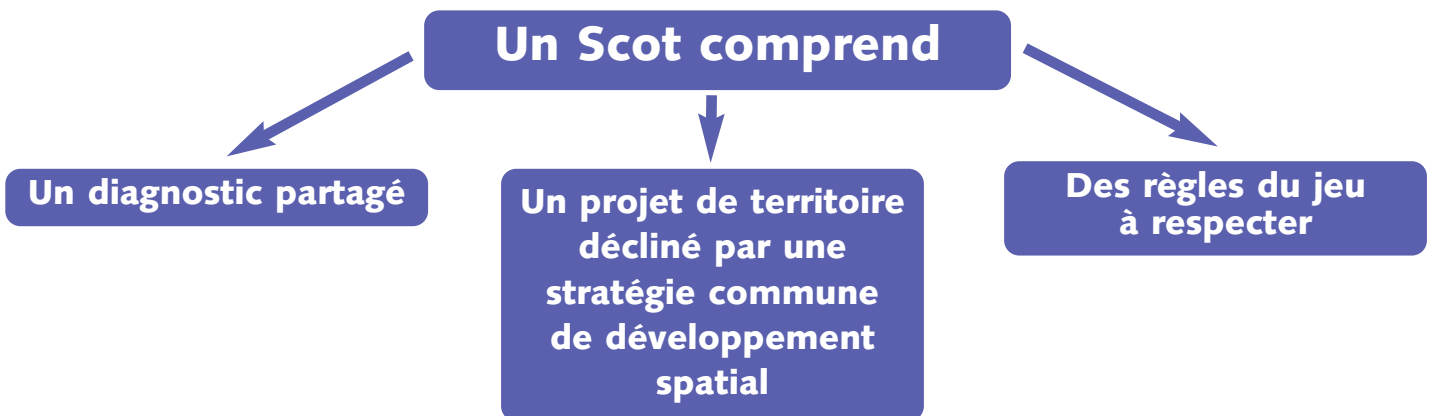
Le Schéma de Cohérence Territorial

Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain fonde, depuis 10 ans, le cadre réglementaire de la politique locale en matière d'aménagement et d'urbanisme menée sur notre territoire. Il fait l'objet actuellement d'une procédure de révision générale.



Qu'est-ce qu'un SCOT ?

Le Schéma de Cohérence Territorial est un document d'urbanisme et de planification créé en 2000 par la loi Solidarité et Renouveau Urbain. L'objectif du SCOT est de définir une stratégie globale d'aménagement du territoire, pour une période de 15 à 20 ans. Porté par les élus locaux, il donne un cadre de référence et de cohérence à toutes les politiques menées sur son territoire en matière d'habitat, de déplacements, de développement économique et commercial, d'organisation de l'espace et d'équipement, d'environnement.



Il est l'expression d'une volonté politique locale de préparer collectivement l'avenir du territoire.

En tant que document d'urbanisme, le SCOT impose ses orientations en termes de compatibilité aux documents d'urbanisme locaux (P.L.U., cartes communales) et sectoriels (programmes locaux de l'habitat et plans de déplacement urbain...).

Trois principes directeurs pour un développement équilibré du territoire doivent guider le projet de SCOT :

- Principe d'équilibre entre espaces urbanisés et espaces non urbanisés ; entre ville et campagne, entre protection et développement,
- Principe de diversité des fonctions urbaines et de mixité sociale,
- Principe de respect de l'environnement.

Les cinq étapes de la révision du SCOT sont :

- 1) Réalisation du diagnostic et de l'état initial de l'environnement.
- 2) Définition et rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) : projet politique.
- 3) Débat d'orientation et définition du Document d'Orientation et d'Objectifs (D.O.O.) : document de mise en œuvre.
- 4) Arrêt du projet / Enquête publique.
- 5) Mise en forme du dossier pour approbation.



La concertation publique tout au long de la procédure

La concertation avec le public fait partie intégrante de la démarche de révision générale. A ce titre :

- Des réunions publiques, sur l'ensemble du territoire, seront organisées aux étapes clefs de la procédure.
- Les six communautés de communes disposent, dans leurs locaux, d'un registre de consultation à disposition du public, sur lequel l'ensemble des citoyens peut s'exprimer.
- Le site internet du Syndicat Mixte BuCoPa propose sur le lien <http://www.bucopa.fr/le-scot/votre-avis-nous-interesse/> un formulaire de contact à travers lequel on peut déposer ses remarques et autres commentaires.

Une procédure de révision en marche

Après l'évaluation décennale du SCoT réalisée en 2012, prévue par le code de l'urbanisme, le Comité Syndical a prescrit, le 22 novembre 2012, la révision générale. Une consultation a été lancée au printemps pour le recrutement d'un bureau d'études spécialisé.

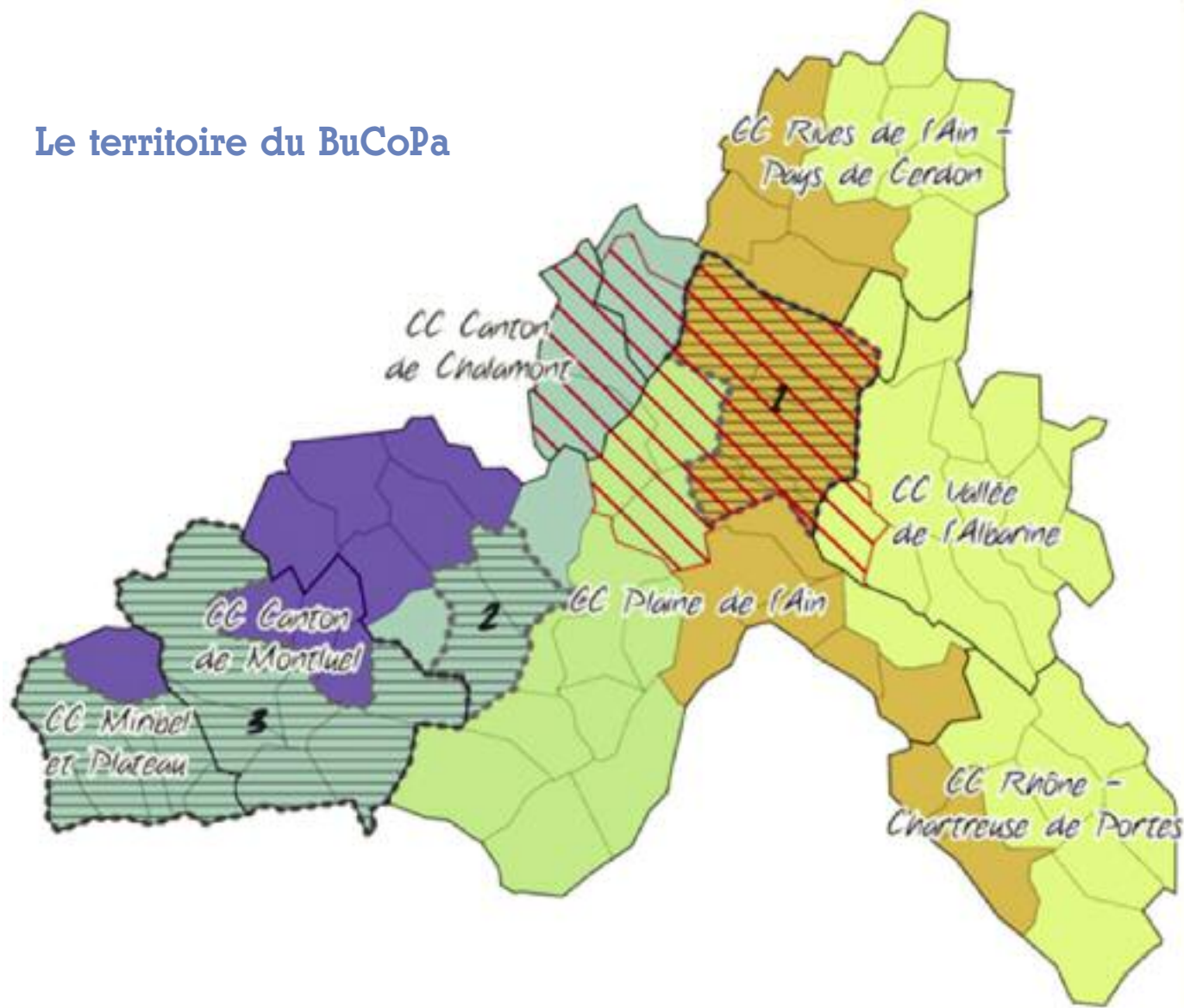
Le bureau d'études E.A.U. a été retenu et a commencé dès l'été à travailler sur le diagnostic du territoire.

Un séminaire d'élus a été organisé à Chazey-sur-Ain le 24 octobre dernier. Premier temps fort de la révision de notre SCoT, cette journée de travail avait pour objectif de jeter les bases d'une réflexion commune sur les enjeux futurs de notre territoire et la manière dont le SCoT devra y répondre.

Par ailleurs, un diagnostic prospectif complet du territoire a été réalisé et est téléchargeable via le lien : <http://www.bucopa.fr/wp-content/uploads/DIAGNOSTIC-novembre-2013.pdf>

Lancement des études		Juillet 2013
Réunions avec les EPCI		Septembre/octobre 2013
Séminaire « diagnostic »		24 Octobre 2013
Finalisation du diagnostic		Octobre/novembre 2013
Comité syndical sur le diagnostic		28 novembre 2013
Comité de concertation		Janvier 2014
Réflexion préalable au PADD		Janvier/mai 2014
Accueil et formation des nouveaux élus		Mai/juin 2014
Séminaire scénarios/PADD		Mai/juin 2014
Projet de PADD	Réunions publiques	Octobre 2014
Débat sur le PADD		Octobre 2014
Projet de DOO		Novembre 2014
Séminaire DOO	Réunions publiques	Décembre 2014
Arrêt du SCOT		Février/mars 2015
Enquête publique		Juin 2015
Approbation du SCOT		Octobre/novembre 2015

Le territoire du BuCoPa



Le territoire BuCoPa en quelques chiffres :

- 85 communes
- Principales villes du territoire :
 - Miribel : 9 032 h
 - Meximieux : 7 301 h
 - Ambérieu en Bugey : 13 350 h
- 6 communautés de communes et 2 communes isolées

131 953 habitants (2010)

1 215 km²

108,6 habitants/km²

Contact : Syndicat mixte BuCoPa

143 rue du Château

01150 Chazey-sur-Ain

Tel : 04 74 61 90 10

Mail : contact@bucopa.fr

Site internet : www.bucopa.fr

Présidente : Jacqueline SELIGNAN

Chef de projet : Olivier PREMILLIEU

Assistante administrative : Chantal PARIS

MARC SAS

Plâtrerie - Peinture - Menuiserie intérieure
Faux plafonds - Revêtement de sols

Chemin Gillard - Z.I. Terre des Princes - 01120 DAGNEUX

Tél. 04 78 06 23 41 - Port. 06 11 32 26 57

Fax 04 78 06 59 03

BERNARD Matériels Agricoles

Spécialiste Irrigation

Tracteurs

Matériels Espaces Verts

Ventes - Réparations

PA. des Prés Seigneurs
BP 50133
01124 DAGNEUX cedex
Tél. 04 78 06 15 26
Fax 04 78 06 59 44

Société
3 rue Nicephore Niepce
38550 SAINT MAURICE LEXIL
Tél. 04 74 86 27 40
Fax 04 74 86 57 68

contact@bernard-agri.com - www.bernard-agri.com



CARROSSERIE
muzy

1724, Route de Jailleux
01120 MONTLUEL

Dépannages : agréé assurances

Réparation toutes marques
Réparation pare-brise - Climatisation

Tél. 04 78 06 00 40 - Fax 04 78 06 05 49

Gedimat
MATÉRIAUX & BRICOLAGE

Crevat

Professionnels et Particuliers

ZI avenue des Prés Seigneurs - 01120 DAGNEUX
Tél. 04 78 06 12 48 - Fax 04 78 06 07 02
crevat@gedimat.fr

Maison **Guigüe Di Falco** Fleurs
Interflora Une image de qualité

133, Grande Rue - 01120 Montluel
Tél. 04 78 06 18 35

E-Mail : guiguedifalco@orange.fr
www.guiguedifalco.interflora.fr



06 14 27 24 68

Tous les lundis soir
à partir de 18 h
Sainte-Croix
devant la halle

www.instant-pizza.fr

Mardi :
Bressolles

Mercredi :
Les Echets

Jeudi :
Versailleux

Vendredi :
Pizay



JLC MAINTENANCE

Entretien & dépannage
de votre chaudière

GAZ-FIOWL-SOLAIRE
Bois Granulés

04 78 06 79 52
jlcmaintenance@orange.fr

HERVE
TAXI

Hervé MATHULIN
06 70 60 25 80

Tél. 04 78 06 47 66

LA BOISSE - B.P. 10155 - 01124 MONTLUEL Cedex

Le Côtère 2 CV club

Onzième année de plaisirs Deuchistes pour les trente-six adhérents du « Côtère 2CV Club ». Cette association perpétue ainsi l'habituel rituel qui consiste à faire rouler au maximum la mythique petite bagnole.



En 2013, de nombreuses balades ont été organisées à travers le pays : Clunisois, Sarthe, Vercors, Valromey, Auvergne ... sans infidélité à la France cette année ! Sans compter les participations à de nombreuses manifestations locales, et les réunions mensuelles toujours très appréciées avec le traditionnel repas et une convivialité sans faille !

Association des sauveteurs secouristes de la Côtère

Les minutes qui séparent un accident de l'arrivée des secours peuvent être fatidiques pour une victime gravement blessée ou malade. En effet, l'état de celle-ci peut s'améliorer mais aussi s'aggraver si rien n'est fait.

Le rôle du sauveteur, citoyen de sécurité civile, est primordial. Il permet, grâce à une alerte précoce et à des gestes simples réalisés immédiatement, de préserver la vie et la santé d'une victime. Le sauveteur, témoin de l'accident, est le premier maillon d'une chaîne de secours qui se met en place.

Chacun d'entre nous peut un jour être confronté à un accident de la route, du travail ou domestique. Les Sauveteurs Secouristes de la Côtère peuvent répondre à toutes vos questions et vos attentes. Venez les rejoindre afin d'apprendre les gestes qui sauvent et d'acquérir les réflexes qui assureront la sécurité d'un proche, d'un voisin ou toute autre personne.

Contact :

Madame AMORETTI Jocelyne (Présidente)

Tél. 04.74.32.90.08

Portable 06.17.35.86.77

Mail jocelyne.amoretti@free.fr





**Photos
de classes
2012 / 2013**

**Maternelle
Stéphane BRUYERES**

**Cycle 2
Elise DELOGE**



**Cycle 3
Elise PRUVOT**



Le Sou des Ecoles

Le Sou a une fois de plus organisé diverses activités pour les enfants et des manifestations pour le plaisir de tous.



Journée « boudin » :

nous avons fabriqué environ 180 m de boudin qui ont tous été vendus. Nous remercions tous les bénévoles qui ont bien voulu donner de leur temps et de leur bonne humeur pour que cette journée soit une réussite.

Vente de papillotes :

100 kg de papillotes ont été vendus cette année dans le village et alentours.

Atelier boules de Noël :

34 enfants, encadrés par une dizaine de mamans bénévoles, ont participé à cet atelier.



Coinche :

la soirée s'est très bien passée, le bénéfice dégagé a été supérieur à l'année précédente, beaucoup de lots alimentaires ont été attribués et appréciés par les joueurs.



Bureau

Président

Vice-présidente

Trésorière

Trésorière adjointe cantine

Trésorière adjointe garderie

Secrétaire

Secrétaire adjointe

Correspondant de presse

Commissaire aux comptes

2012/2013

Sébastien MARTEL

Florence BERTRAND

Carole BERTOGLI

Morgane MIFTARI

Stéphanie VIVES

Nathalie ZERDOUN

Elise PRUVOT

Alain CURTAT

Eric BEY

2013/2014

Sébastien MARTEL

Florence BERTRAND

Carole BERTOGLI

Morgane MIFTARI

Stéphanie VIVES

Nathalie ZERDOUN

Anne LENOËL

Alain CURTAT

Elise DELOGE



Carnaval :

nous remercions les parents d'élèves qui ont bien voulu assurer la relève de la manifestation et espérons que l'opération sera renouvelée de la même manière l'année prochaine.





La vente de fleurs de printemps

a bien marché également mais le bénéfice est un peu inférieur à celui de l'an dernier (elle a été programmée le premier jour des vacances scolaires).



Classe découverte équitation

Durant une semaine, fin juin, les cycles 2 et 3 sont partis en classe découverte équitation à Chevillon dans l'Yonne et ont visité également le site de Guédelon (chantier médiéval de construction d'un château fort, débuté en 1997, selon les techniques et les matériaux utilisés au Moyen Âge).



Sorties pédagogiques

les maternelles ont visité, en avril, la cité médiévale de Pérouges (avec ateliers de confection de blasons) puis, en mai, le château de Trévoux.

Rencontres USEP

Ils ont également participé, tout au long de l'année, à des rencontres USEP avec des écoles alentours.

Echecs

Les cycles 3 ont participé à une dizaine de stages « échecs ».

La kermesse

a encore été une réussite (Irène a bien voulu réitérer le spectacle de chant basé sur la danse). Parents et enfants ont apprécié ce moment. Le repas a ensuite été servi sous la halle, suivi des jeux tant espérés par les enfants ainsi que d'un concours de pétanque tout aussi attendu par les plus grands.





L'année dernière, votre Bulletin Municipal se faisait l'écho des prouesses sportives d'un jeune gymnaste de Sainte-Croix. Il vous propose cette année de découvrir un autre sportif prometteur.

Il a la tête au niveau des étoiles et la main dans le panier. Vous l'aurez deviné, Jeisson Lambert est un passionné de basketball.

Le basketball fait de plus en plus d'adeptes. Il est vrai que, lorsqu'on aime le basket, c'est pour longtemps, rarement un engouement passager. Il ne suffit pas d'avoir du muscle et une bonne condition physique. Sport intelligent avant tout, le basket est une discipline dynamique qui réclame à la fois rapidité du geste et de l'esprit, stratégie et puissance.

Jeisson pratique ce sport pour des raisons personnelles : parce qu'il l'aime et le pratique aussi avec les autres, ce qui lui vaut de belles rencontres, des échanges riches et un plaisir inégalé. Jeisson est né le 13 mars 1999. A l'âge de 7 ans, il foule pour la première fois un terrain de basket et depuis il n'en est pas sorti. Encouragé par ses parents, il commence en section baby à Montluel et depuis ne compte plus les paniers. C'est en benjamin qu'il participe aux sélections départementales puis régionales. Jeisson fait partie des 15 sélectionnés sur 8.000 licenciés pour intégrer le pôle espoir. Il est repéré par le coach de l'ASVEL, Antony Brossard.

Dès lors, il suit un parcours intéressant et plein d'espoir. C'est en effet en Minime France (U15) qu'il évolue aujourd'hui à l'ASVEL, le prestigieux club villeurbannais où les meilleurs s'illustrent. Rappelons également que les Minimes France jouent en National.

Du haut de ses quatorze ans et de son mètre soixante-seize, Jeisson partage avec nous sa passion.

Jeisson, que ressent-on quand on est sélectionné par un club de ce niveau ?

Je suis fier de jouer en National parce que le niveau de basket est intéressant et aussi parce qu'on s'oppose à de bonnes équipes. Le challenge est plus difficile mais aussi plus exaltant. Il faut sans cesse avoir comme objectif de se surpasser.

Cette année il y a un gros enjeu puisqu'on vise les phases finales du Championnat de



France. L'année prochaine je serai classé en cadet mais je ne connais pas encore le club dans lequel je serai affecté. Plus tard peut être, j'intégrerai l'équipe de France qui sait ? Mais j'ai aussi un avenir professionnel à préparer au cas où.

Jeisson, qu'est ce qui t'a donné envie de jouer au basket ?

Au départ par hasard, la passion est venue après. Chaque moment libre, pendant les vacances ou le soir après l'école, les potes et moi nous nous rejoignons sous la halle du village pour échanger des passes et s'essayer au panier de basket. C'est d'ailleurs toujours le cas et j'ai toujours beaucoup de plaisir à rejoindre Sacha, Ihab et les autres. On rigole bien !

Quel est le basketteur que tu admires le plus ?

Lebron James, parce que c'est à mes yeux le meilleur. Il joue en International. Il mesure 2,03 m et il pèse 113 kg ; c'est un colosse ! Il a la possibilité de jouer à la fois ailier et ailier fort. Il est considéré comme le meilleur joueur actuel du National Basketball Association. Une vraie star.

Que t'apporte ce sport ?

Beaucoup de plaisir, des copains, une bonne forme physique ... mais aussi, avec les déplacements, le plaisir de découvrir de belles régions de France. Nous sommes allés à Colmar, Mulhouse, Annecy, Dijon... A bord du minibus, il y a toujours une joyeuse ambiance. J'ai eu aussi la chance d'aller à Moscou.

Quelles sont les valeurs indispensables à la pratique du basket ?

C'est un cocktail de plusieurs choses. Il faut beaucoup de persévérance et un esprit d'engagement, on fait partie d'une équipe. Il faut avoir conscience de ses responsabilités dans l'équipe, savoir

respecter les nombreuses règles de ce sport et aussi savoir respecter les copains et les coaches.

A quel rythme t'entraînes-tu et où ?

Je m'entraîne 4 fois par semaine, à raison de 2 heures par jour, le soir de 18 h à 20 h. C'est fatigant mais avec l'habitude et de l'organisation on s'y fait.

Les entraînements ont lieu dans l'ancienne salle de l'ASVEL, la salle Raphaël de Barros, qui compte plus de 3000 places. C'est impressionnant et aussi un peu grisant, surtout quand on sait que des joueurs comme Alain Gilles Delanay se sont aussi, en leur temps, entraînés dans cette salle.



Et avec tout ça, l'école, comment ça se passe ?

Bof Ça va à peu près ...

Bien alors, si l'école ne semble pas ta préoccupation première, que disent les filles de tes pecs ?

Elles tombent raides mortes ! (mdr*)

En parlant de filles, est-ce qu'il y en a de belles à l'ASVEL ?

Non, pas de filles. Juste en mini poussins... des bébés !

Merci Jeisson de nous faire partager ta passion, ce climat de compétition et de combativité mais aussi de bonne camaraderie.

Ça doit être sympa de t'avoir comme copain.

Ils ne font pas (encore) partie des peuples ou des pop stars de Sainte-Croix mais tous deux pratiquent aussi le basketball avec passion et talent. Saluons, dans notre village, deux autres inconditionnels du basket : Andréa Donguy, surclassée en cadette Club de Montluel et Sacha Dolfus, en cadet Club de Saint André de Corcy.

Tony Parker et ses amis n'ont qu'à bien se tenir. N'en doutez point, la relève à Sainte-Croix est bien assurée !!!

* (mdr) en langage « jeune » ça signifie « mort de rire »

Le Syndicat d'initiatives conserve son triple A

Le Sou des écoles et le Syndicat d'Initiatives sont, en véritables piliers, les acteurs essentiels de la vie associative de notre village. L'une et l'autre de ces associations, à travers leurs manifestations, renforcent la vie sociale et favorisent l'engagement citoyen.

Au Syndicat d'Initiatives, nous le savons bien. Mais il ne suffit pas de claquer des doigts ! Nous avons cette année encore rempli notre mission grâce à la mobilisation de nos bénévoles et à leur indéfectible implication. Toutefois, ceux-ci commencent à « se faire vieux », les genoux craquent, les tables et les chaises sont de plus en plus lourdes et tout devient comment dire... plus difficile.

Comment encourager la dynamique locale ? Jeunes du village où êtes-vous ? Vous serez demain des parents, le Sou des Ecoles aura besoin de vous.

En attendant, le Syndicat d'Initiatives serait heureux d'accueillir vos idées, vos projets, votre énergie et..... vos bras.

2013, une année bien remplie.

25 Avril : Soirée Moules frites

Un bon cru pour cette cuvée 2013 : une soirée comme on les aime, réussie et amicale. Bravo aux cuistots qui cette année encore nous ont régales.

Mais au fait, d'où vient cet incontournable plat ? Interrogez donc Geuselambix, il vous répondra sans nul doute, si toutefois la cervoise ne lui est pas encore montée à la tête.



19 Mai : journée Brocante

La météo de ce jour-là ne fait pas l'affaire des bonnes affaires ! La pluie annoncée a confirmé son rendez-vous et bien refroidi les ardeurs des plus motivés. Les exposants ne sont pas légion et pourtant plus courageux que nous tu meurs ! Nous sommes là par la volonté de notre village, nous en ressortirons ... mouillés ! Mouillés mais de bonne humeur et comme le dit un adage populaire « Il faut prendre le blé comme qu'il croît et puis le temps comme qu'il vient ! »



16 Juin : Randonnée pédestre

Les habitués ne rateraient pour rien au monde cette journée.

A quoi cela tient-il ? Selon Wikipédia «La randonnée pédestre est une activité de plein air qui consiste à suivre un itinéraire. Elle s'effectue à pied. La randonnée est à la fois un loisir de découverte et une forme d'exercice.»

Ne vous laissez pas piéger par cette définition aux contours balisés ; pour les habitants de Sainte-Croix, c'est seulement parce que notre campagne est bien plus belle, bien plus verte que celle des autres !

Objectivité ... ça veut dire quoi déjà ce mot ?



08 Septembre : Fête du Village

C'est vrai, on est bien loin de la vogue d'antan ..., signe de la crise ou manque de chance et le manège des forains, en panne, n'a pu être réparé pour cette journée. Pourtant, c'est près de 140 convives que la halle de Sainte-Croix a accueillis en cette journée ensoleillée de septembre.



Stéphane Louradour assure avec l'enthousiasme qu'on lui connaît la partie musicale et dansante, la cuisse de bœuf est cuite à point, un vin généreux coule dans les gosiers, on mange, on danse, on chante ...

« Hâtons-nous de succomber à la tentation, avant qu'elle ne s'éloigne. » [Epicure]



23 Novembre : Au théâtre ce soir

Cette année encore, la troupe amateur est venue du Pays de Gex pour se produire gratuitement et nous faire passer un bon moment. C'est le temps d'un repas de famille où les secrets tombent et les quiproquos sont foison. On rit et ça fait du bien ...

L'auteur, Marie Ange Juenet, enfant du pays, nous promet pour l'année prochaine une autre pièce encore en gestation, sur un thème de société qui a toute son acuité dans ces temps difficiles.

On va beaucoup rire, c'est promis, mais le Syndicat d'Initiatives a une idée : conjuguer ce thème avec une action concrète. Mais chut ! Pour le moment comme le dit un proverbe chinois « le secret le mieux gardé est celui qu'on garde pour soi. »

L'assemblée générale, début 2014, confirmera, pour cette année encore, le bilan positif de l'association tant sur le plan financier que sur la programmation de ses manifestations.



Ainsi donc, le Syndicat d'Initiatives conserve son triple A : **Action, Amitié, Altruisme.**

Composition du bureau :

Présidente Michelle BLACHE

Trésorière Marie-Claire FAVIER-BULLIT

Secrétaire Nicole MARRET

Vice-Présidente Pierrette BERTRAND

Trésorier adjoint Jacky BLACHE

Le laboratoire secret des rêves

Le Professeur La Selve se leva alors lentement de sa chaise. « Suivez-moi, je vais essayer de tout vous expliquer, bien que je ne comprenne pas encore comment je n'arrive à matérialiser que les cauchemars et jamais les autres rêves. » Il fit glisser lentement un élément de la grande bibliothèque de son bureau. Une porte secrète apparut. Il l'ouvrit. Un escalier conduisait à un local souterrain rempli d'ordinateurs situés au milieu de la grande cave du château. Ce laboratoire était si bien dissimulé, entre des tonneaux de vin et des tas de bois, qu'il était impossible de deviner qu'il put exister au sein de la très grande cave du château.

« C'est mon laboratoire des rêves. Mes recherches sont dangereuses, comme vous avez pu le remarquer. Si je les poursuivais à l'Université, je ne pourrais pas les garder secrètes. C'est pourquoi j'ai préféré prendre une retraite anticipée et installer peu à peu ce laboratoire. »

« Avec quel argent? » demanda le Commissaire.

« Je fais de la voyance sur Internet (voir www.avenir-radieux...). La crédulité de nos contemporains me permet de leur soutirer (à l'échelle mondiale) des fonds suffisants, sinon illimités, comme la bêtise humaine. Regardez, je viens de recevoir 100.000 dollars d'une des femmes du harem d'un Sultan de Dubaï pour obtenir un retour d'affection.

Le principe de mon invention est simple, même si la réalisation a été longue et compliquée. Comme vous le savez, la pensée est fabriquée par le cerveau. Il existe des machines qui permettent de reconstituer les images mentales (c'est-à-dire la pensée) à partir de l'électricité produite par le celui-ci. C'est ce qu'on appelle l'électroencéphalogramme. Avec mon appareil, je peux enregistrer cette électricité sur le crâne (en fixant des centaines d'électrodes sur le cuir chevelu). L'ordinateur qui est ici peut reconstituer en relief (en trois dimensions) les pensées du cerveau. Il est capital d'enregistrer ces pensées lorsqu'elles apparaissent en dehors de la volonté et donc de l'éveil, autrement les images du monde extérieur (les bruits, les images vues par les yeux, les odeurs...) viendraient cacher les images mentales. »

« Mais comment peut-on avoir des pensées sans être éveillé? » demanda le Commissaire.

« C'est justement le rôle du rêve. Lorsque nous dormons,



il y a beaucoup d'énergie qui est stockée dans certaines cellules du cerveau (comme dans les piles électriques). Lorsqu'il y a assez d'énergie, alors des pensées apparaissent en dehors de la volonté. Elles sont toutes puissantes et il est possible de les enregistrer en trois dimensions et de les stocker dans la mémoire de cet ordinateur. Ce sont les images des rêves que je recueille lorsque le dormeur, couché sur ce lit, commence à rêver. »

« D'accord, cela je peux à peu près comprendre, mais comment pouvez-vous ensuite rendre réelles ces images du cauchemar, comme les chevaux de la Dombes, les loups-garous, les silures géants carnassiers et même les hommes qui volent? »

« C'est là tout le secret de mon travail. Je peux vous en confier le principe, si vous me jurez de ne pas en parler à d'autres. »

« Croix de bois, croix de fer, si je mens je vais en enfer. » dit le Commissaire.

« Je devine que vous me mentez. » Réponds le Professeur, avec un curieux sourire. « Mais oublions cela. »

« Et alors? » demanda le Commissaire.

« Et alors, cher Monsieur, c'est une vieille histoire oubliée. L'action de la pensée sur la nature est connue depuis longtemps. Par exemple, lorsqu'une femme enceinte a une envie de banane, très souvent son bébé aura une tache sur la peau qui ressemble à une banane lorsqu'il va venir au monde. Malebranche, qui était un grand philosophe du XVIIIe siècle, a même décrit



le cas d'une femme enceinte, qui avait assisté à la décapitation d'un criminel et avait donné naissance à un enfant sans tête. Ainsi la pensée peut agir sur certaines cellules, surtout les cellules des organismes très jeunes. »

« Et alors, ensuite? » questionna le Commissaire.

« Eh bien, les images de la pensée des rêves qui sont stockées dans mon ordinateur (un peu comme dans un disque dur de mémoire) je peux les faire passer à travers des cellules très jeunes qui sont capables de les transformer en organisme. Après beaucoup d'essais, j'ai constaté que je pouvais les faire transformer dans des œufs d'autruche. C'est-à-dire que l'embryon d'autruche va transformer l'activité électrique du cerveau en un amas organisé de cellules vivantes. Un véritable organisme. »

« Et comment passer des œufs d'autruche aux chevaux de la Dombes? »

« Il m'a suffi d'injecter des extraits d'embryons d'autruche à des juments ou de les mélanger avec la semence des chevaux par insémination artificielle. Pour les cigognes ou les poissons, c'est encore plus facile; j'injecte directement dans les œufs ou je mélange dans les œufs de poisson. Bien sûr, il faut que je sache le contenu des rêves. J'en ai une certaine idée par l'image en relief de l'ordinateur que je peux voir comme au cinéma, mais il faut ensuite que le rêveur me raconte le contenu de son rêve. Par exemple, les rêves de chevaux aquatiques de la Dombes et de silures gigantesques ont été recueillis sur le même sujet, qui habite dans la Dombes et qui voit ces animaux en cauchemar. »

« Qui était ce sujet, un homme ou une femme? » demanda le Commissaire.

« Secret professionnel, mon cher Commissaire. »

« Et l'homme chien, le loup-garou et l'homme volant? » questionna encore le Commissaire.

« Avez-vous osé injecter des extraits d'œufs d'autruche à un homme? C'est un crime. »

« Pas un crime, un accident. L'extrait des œufs d'autruche avait été dilué par erreur dans un parfum de mon invention et l'un de mes amis s'en est parfumé. Les molécules sont entrées dans son nez et de là dans son cerveau. Vous savez bien que le nez est un bon moyen d'aller dans le cerveau. »

« Qu'est devenu ce loup-garou? »

« Il va bien. Les modifications hormonales, qui lui ont fait pousser des cheveux et des poils sur tout le corps, ont disparu. Il garde même une certaine attirance pour les poils, car il est devenu un coiffeur célèbre à Paris. »

« Et l'homme volant? »

« C'est une autre histoire. Je peux vous garantir qu'il va bien. » Le Professeur montra alors rapidement le casque spécial d'enregistrement qui contenait 256 électrodes en or ou en palladium – le système d'enregistrement en 3D des images de rêves. Il mit en route la mémoire d'un cauchemar. Des formes de toutes couleurs apparaissaient dans les différents endroits d'un cerveau transparent. Tantôt, elles se rejoignaient au milieu, tantôt elles partaient dans la région de l'occiput pour aller ensuite vers le front, à droite ou à gauche.

Dans la pièce voisine, était logé un énorme incubateur pour les œufs d'autruche. Chaque œuf pouvait recevoir les signaux de l'ordinateur par l'intermédiaire de centaines de très petits stimulateurs magnétiques fixés sur une espèce de coquetier.

Enfin, le laboratoire d'extraits des cellules embryonnaires ayant reçu les images de rêves était entièrement automatisé. Il fallait environ six heures pour qu'il produise une ampoule scellée contenant un rêve prêt à être injecté. »

« Voulez-vous respirer ce rêve de loup-garou? » demanda le Professeur en souriant.

« Jamais de la vie! » répondit le Commissaire effrayé.

Les visiteurs quittèrent le laboratoire pour regagner le bureau du Professeur. Natacha avait préparé des verres de vin de Montagneux – pétillant, servi à 6 ° C.

« A la vôtre, Messieurs, et sans doute à bientôt » dit le Professeur.

« Certainement et plus rapidement que vous le pensez » répondit le Commissaire en buvant d'un coup son verre de Montagnieu; « excellent » dit-il en faisant claquer sa langue.

« Encore un verre, Commissaire? » demanda le Professeur en souriant. « Je trinque avec vous. »

Ils trinquèrent.

Le Commissaire et ses amis regagnèrent leur voiture devant le château. Un chauffeur de la police les attendait au volant d'une Renault 19 bleue.

« Alors Commissaire? » demanda le chauffeur en gagnant la route de Bourg à Lyon, « la visite était intéressante? Qu'avez-vous vu chez ce vieux fou dans son château? »

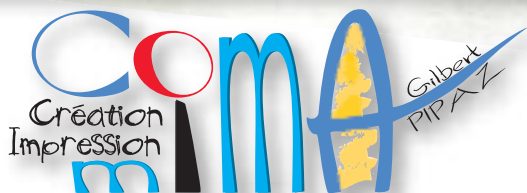
« Quel château? Quel fou? » répondit le Commissaire. « Nous sommes en retard. Que faisons-nous ici...? »

« ... J'ai bien peur, ma chère Natacha, que le Commissaire ait bien du mal à écrire un rapport » dit le Professeur en regagnant son bureau. « Je lui ai mis quelques gouttes de XL65, la plus puissante drogue amnésiante. Il ne se souviendra jamais de ce qu'il a vu ici. »

« Mais vous avez aussi bu avec lui! » demanda Natacha; « et vous n'avez pas oublié? »

« Parce que j'ai trouvé l'antidote du XL65 – le RL 40476, une excellente molécule qui aide la mémoire et l'éveil, ma chère Natacha. En veux-tu pour ne jamais m'oublier? »

Nous remercions le Professeur Juvet qui, lors de l'entrevue qu'il nous avait accordée pour le Bulletin Municipal 2012, nous avait offert ce merveilleux petit conte avec les dessins qui l'illustrent.



**Imprimerie
Atelier de création - PAO
Bâches - Enseignes**

04 78 55 46 64 - 06 31 25 77 78
comima38@gmail.com



**Elagage, abattage
Débroussaillage
Dessouchage
Restauration des berges**



**SARL
FOURNAND & FILS**

Le Gaillard 01800 FARAMANS
Tél. 04 74 61 01 05 Fax 04 74 34 70 45
fournand@wanadoo.fr

GENILLON Gérard Paysagiste

Création & Entretien espaces verts
Elagage - Plantes de Haies
Arbres à fleurs, d'alignement et conifères

La Petite Passe - Jailleux - 01120 Montluel
Tél/Fax 04 78 06 40 28 Tél pépinières 04 72 25 74 62
Portable 06 03 03 11 80 email : gerard@genillon.com

Entreprise FOURMY sarl

Travaux agricoles
Terrassement en tout genre

01120 **04 78 06 22 60** PIZAY
06 88 73 70 73

Auto-école la Côtère

Depuis 1968

D. Bouchard - R. Grand

- ◆ Permis B
- ◆ AAC et supervisée
- ◆ Leçon sur Lyon
- ◆ Perfectionnement
- ◆ Prise à domicile
- ◆ Code sur Internet



31 Place Carnot - MONTLUEL - 04 78 06 36 33

PLATRERIE



PEINTURE

GIVAUDAN Père et Fils

Parking Saint-Etienne - 01120 MONTLUEL

Tél. 04 78 06 56 90

Fax 04 72 25 70 31

Port. 06 82 79 11 11



**ECLAIRAGE PUBLIC
SIGNALISATION
ELECTRICITE
ALARME**

Tél. 04 37 26 20 40 - Fax 04 37 26 04 93

Parc d'Activités Les Chênes
LES ECHEYS - 01700 MIRIBEL
e-mail : info@balthazard01.fr

Nous accueillons avec joie les naissances de :

CHAFFAUD Noé	30 janvier
BALLANDRAS CONDEMINE Esteban, Antoine	13 mai
BASTIEN Margot	16 novembre

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés :

VERNAY Marie et JOUVET Jean-Christophe	16 novembre
---	-------------

Avec tristesse, nous vous faisons part du décès de :

CURTAT Sandrine	10 novembre
------------------------	-------------

Mairie

Arrêté municipal, en date du 23 octobre 2013, concernant la consommation d'alcool dans le village

Article 1 – La consommation de boissons alcoolisées est interdite de 16 h à 6 h, sous la halle et ses abords – aux abords de l'église, de l'école, de la mairie, de la salle polyvalente et du cimetière – sur la place Lucie et Marcel Besson – sur l'aire de loisirs du lotissement des Prés de Gabet et sur l'aire de détente du lotissement de l'Etang.

Article 2 – Cette interdiction ne s'applique pas sur les lieux de manifestations locales où la consommation d'alcool a été autorisée et dans les établissements (terrasses comprises) des restaurants, bars, hôtels ... autorisés à vendre de l'alcool.

Article 3 – Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies par tout officier de police judiciaire ou agent de force publique habilité à dresser procès-verbal, conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 4 – Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 5 – Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Montluel est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Ain et affichée à la porte de la mairie.

*Tous nos remerciements à nos annonceurs qui,
année après année, nous sont fidèles.*

*C'est leur généreuse contribution financière
qui assure la pérennité de notre Bulletin Municipal.*

Nous vous invitons à vous adresser à eux en priorité.



Le secrétariat de mairie et la bibliothèque municipale sont ouverts les lundis de 16 h à 18 h, les mercredis de 9 h à 11 h 30 et les jeudis de 16 h à 18 h 30.

Téléphone/fax : 04.78.06.60.94 – e-mail : ville-sainceroix@wanadoo.fr

Site internet : www.ville-sainceroix.fr

